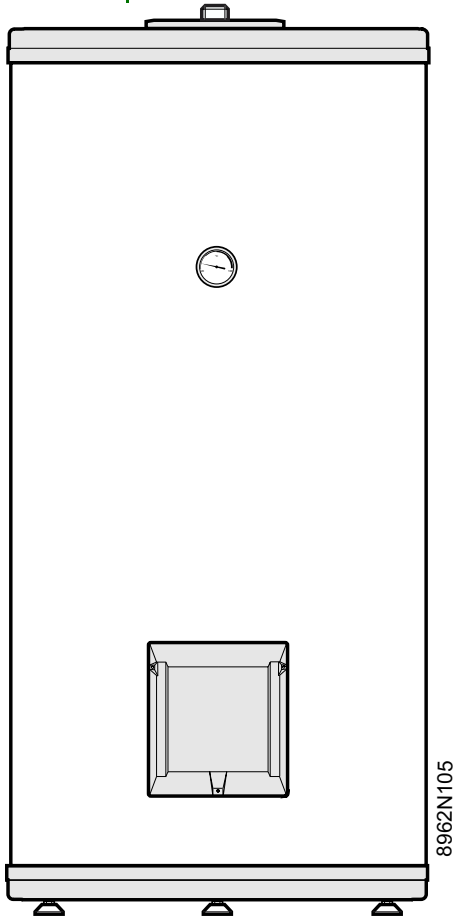


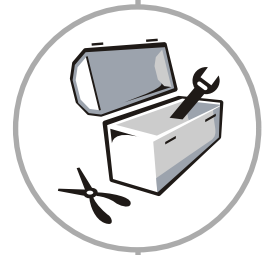
Français
14/09/05

OB150-2 - OB200-2 - OB300-2 OB150-2 B - OB200-2 B - OB300-2 B OB400-2 - OB500-2

Préparateurs indépendants d'eau chaude sanitaire



Notice
Installation



Notice
Utilisation



Notice
Technique



OERTLI

CE



Sommaire

Généralités	3
1 Déclaration de conformité	3
2 Recommandations importantes	3
Description	3
1 Dimensions principales	4
2 Caractéristiques techniques	5
3 Colisage	5
Installation	6
1 Mise à niveau	6
2 Raccordement du préparateur au circuit eau sanitaire (circuit secondaire)	8
Entretien et vérifications périodiques	10
1 Anode en magnésium	10
2 Soupape ou groupe de sécurité	10
3 Détartrage	10
4 Habillage	10
Mise en service	10
Fiche de maintenance	12
Pièces de rechange	13

Symboles utilisés



Attention danger

Risque de dommages corporels et matériels.
Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens.



Information particulière

Tenir compte de l'information pour maintenir le confort.




Renvoi

Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

Généralités

Les préparateurs d'eau chaude sanitaire OB150-2 - OB200-2 - OB300-2 - OB400-2 - OB500-2 - OB150-2 B - OB200-2 B - OB300-2 B se raccordent à des chaudières de chauffage centrale qui assurent le réchauffage de l'eau sanitaire.

Les préparateurs d'eau chaude sanitaire OB150-2 - OB200-2 - OB300-2 - OB400-2 - OB500-2 sont de couleurs rouge et gris anthracite et les préparateurs d'eau chaude sanitaire OB150-2 B - OB200-2 B - OB300-2 B sont blancs et gris anthracite.

 **Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.**

1 Déclaration de conformité

Conformité de conception et de fabrication

Le présent produit est conforme aux exigences de la Directive Européenne 97 / 23 / CE, article 3, paragraphe 3, concernant les appareils à pression.

Conformité électrique / Marquage

Le présent produit est conforme aux exigences des Directives européennes et normes suivantes :


- 73/23/CEE Directive Basse Tension
Norme visée : EN 60.335.1.
- 89/336/CEE Directive Compatibilité Electromagnétique
Normes visées : EN 50.081.1 / EN 50.082.1 / EN 55.014.

2 Recommandations importantes


Placer l'appareil :

- dans un local à l'abri du gel
- sur un socle pour faciliter le nettoyage du local
- le plus près possible des points de puisage afin de minimiser les pertes d'énergie par les tuyauteries

Isoler les tuyauteries.

 **Eau de chauffage et eau sanitaire ne doivent pas être en contact. La circulation de l'eau sanitaire ne doit pas se faire dans l'échangeur.**

Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.

 **Toute intervention sur l'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art et d'après cette notice.**

Conserver ce document à proximité du lieu d'installation.

Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur le préparateur d'eau chaude sanitaire.

Description

La cuve, en acier de qualité, est revêtue intérieurement d'un émail vitrifié de qualité alimentaire qui la protège de la corrosion et préserve toutes les qualités de l'eau sanitaire.

La cuve est protégée contre la corrosion par une anode en magnésium à contrôler tous les 2 ans et à remplacer le cas échéant. Les préparateurs de plus grande capacité (OB300-2 - OB400-2 - OB500-2) sont équipés de 2 anodes de protection.

L'échangeur thermique soudé dans la cuve est réalisé en tube lisse dont la surface extérieure, en contact avec l'eau sanitaire, est émaillée.

Les préparateurs d'e.c.s. sont fortement isolés par une mousse de polyuréthane sans CFC, ce qui permet de réduire au maximum les déperditions thermiques.

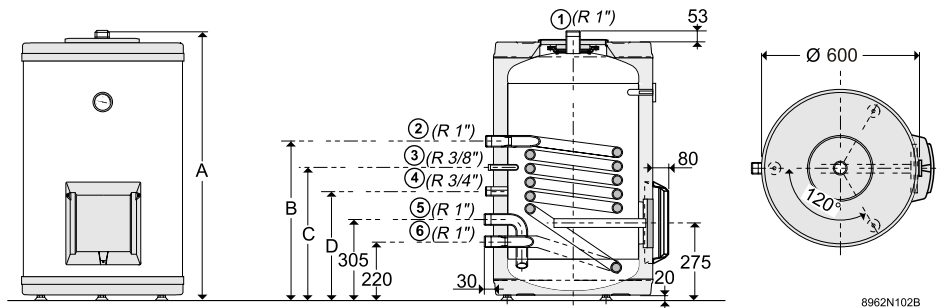
Les préparateurs d'e.c.s. sont équipés d'usine d'un thermomètre.

L'isolation peut être détachée facilement de la cuve. Un film en polyéthylène empêche l'adhérence de la mousse à la cuve. Cette mesure facilite le recyclage des matériaux.

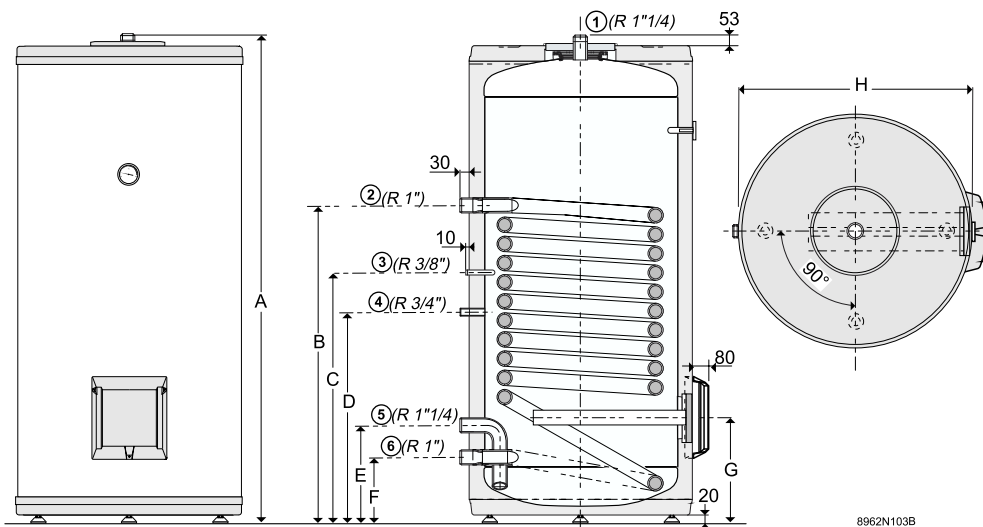
L'habillage extérieur est réalisé en tôle d'acier peinte.

1 Dimensions principales

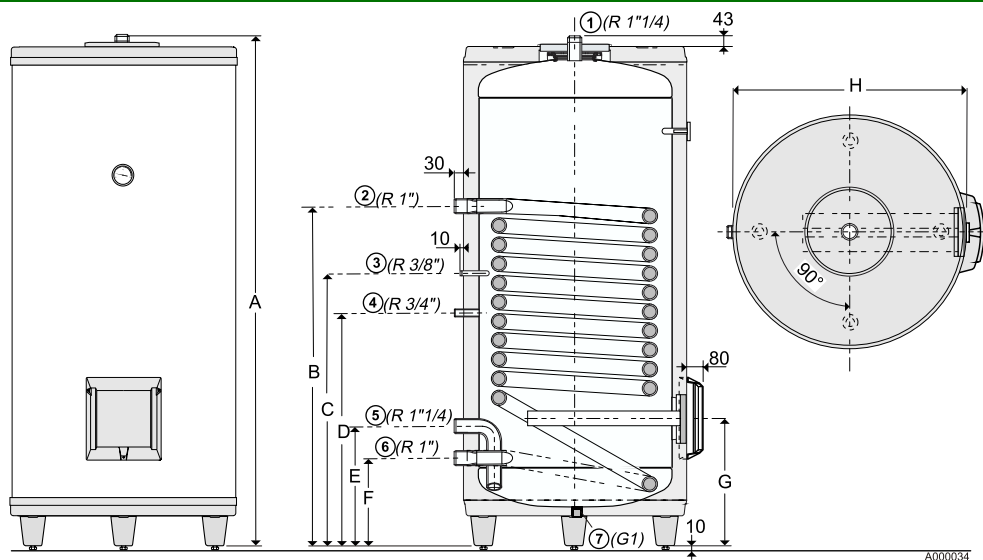
OB150-2 - OB200-2 - OB300-2 - OB150-2 B - OB200-2 B - OB300-2 B



OB400-2



OB500-2



- 1 Départ eau chaude sanitaire
- 2 Entrée de l'échangeur
- 3 Doigt de gant
- 4 Circulation
- 5 Entrée eau froide sanitaire
- 6 Sortie de l'échangeur
- R Filetage

	OB150-2	OB200-2	OB300-2	OB400-2	OB500-2
	OB150-2 B	OB200-2 B	OB300-2 B		
A	995	1265	1820	1770	1880
B	560	610	790	945	1220
C	450	495	655	655	980
D	375	385	540	525	790
E	-	-	-	340	410
F	-	-	-	245	315
G	-	-	-	300	390
H	-	-	-	700	750

Cotes approximatives.

2 Caractéristiques techniques

		OB150-2 OB150-2 B	OB200-2 OB200-2 B	OB300-2 OB300-2 B	OB400-2	OB500-2
Circuit primaire (eau de chauffage)						
Température de service maximale	°C	90	90	90	90	90
Pression de service maximale	bar	12	12	12	12	12
Pression de service maximale d'après W/TPW (1)	bar	12	12	12	12	12
Capacité en eau du serpentin	l	4.9	5.7	8.9	12.0	14.5
Surface d'échange du serpentin	m ²	0.75	0.90	1.40	1.85	2.20
Longueur du serpentin	m	7.1	8.3	12.9	16.34	20.98
Circuit secondaire (eau sanitaire)						
Pression de service maximale	bar	10	10	10	10	10
Pression de service maximale d'après W/TPW (1)	bar	6	6	6	6	6
Capacité en eau	l	150	200	300	400	500
Performances						
Température primaire à 90 °C						
Puissance échangée (2)	kW	33.5	40.7	63.9	76.9	88.8
Débit continu (2)	l/h	925	1000	1570	1890	2180
Température primaire à 80 °C						
Puissance échangée (2)	kW	26.6	32.3	50.7	61.0	70.5
Débit continu (2)	l/h	655	795	1245	1500	1730
Débit sur 10 minutes (3)	l/10 min.	245	320	480	640	795
Température primaire à 70 °C						
Puissance échangée (2)	kW	20.3	24.7	38.7	46.6	53.8
Débit continu (2)	l/h	500	610	950	1145	1320
Consommation d'entretien ($\Delta T = 45$ K)	kWh/24h	1.5	1.9	2.6	2.9	3.0
Coefficient Cr (4)	Wh/j/°C/l	0.22	0.21	0.16	0.18	0.15
Poids	kg	95	110	140	215	255

(1) Directives Suisses

(2) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Débit primaire : 3 m³/h

(3) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Stockage eau chaude sanitaire : 60 °C - Débit primaire : 3 m³/h

(4) Réglementation thermique (France)

3 Colisage

Désignation		OB150-2 OB150-2 B	OB200-2 OB200-2 B	OB300-2 OB300-2 B	OB400-2	OB500-2
Préparateur	Couleur rouge	EC 15	EC 16	EC 17	EC 18	EC 19
	Couleur blanche	EC 49	EC 50	EC 51	-	-
Options :						
Anode titane		AM 7	AM 7	AM 7	AM 7	AM 7
Résistances électriques	3.3 kW - 3x400 V~	EC 20	EC 20	-	-	-
	6 kW - 3x400 V~	-	-	EC 21	EC 21	EC 21

Installation

Les ballons OB...-2 / OB...-2 B, prévus pour être raccordés à une chaudière, s'harmonisent parfaitement avec l'esthétique des chaudières OERTLI.

Pour le raccordement hydraulique des ballons de 150 l à 300 l et de la chaudière (à droite ou à gauche), nous proposons des kits de raccordement hydrauliques en option.

 Pour le raccordement avec ces kits, se reporter à la notice livrée avec ceux-ci.

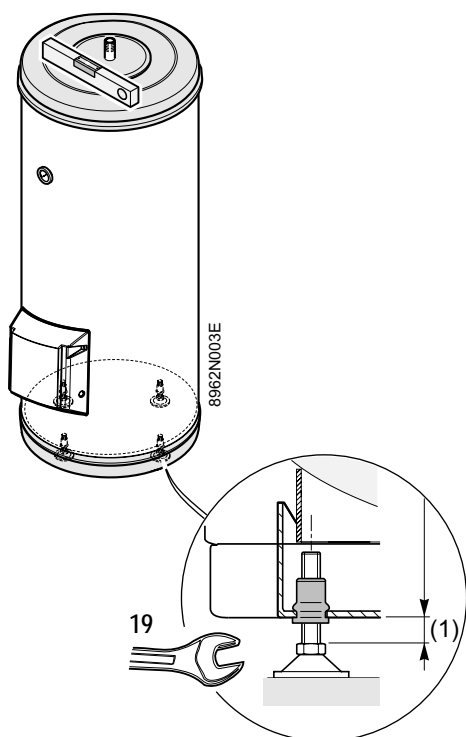
1 Mise à niveau

La mise à niveau du préparateur d'e.c.s. s'effectue à l'aide des pieds réglables situés sur le fond du préparateur d'e.c.s. :

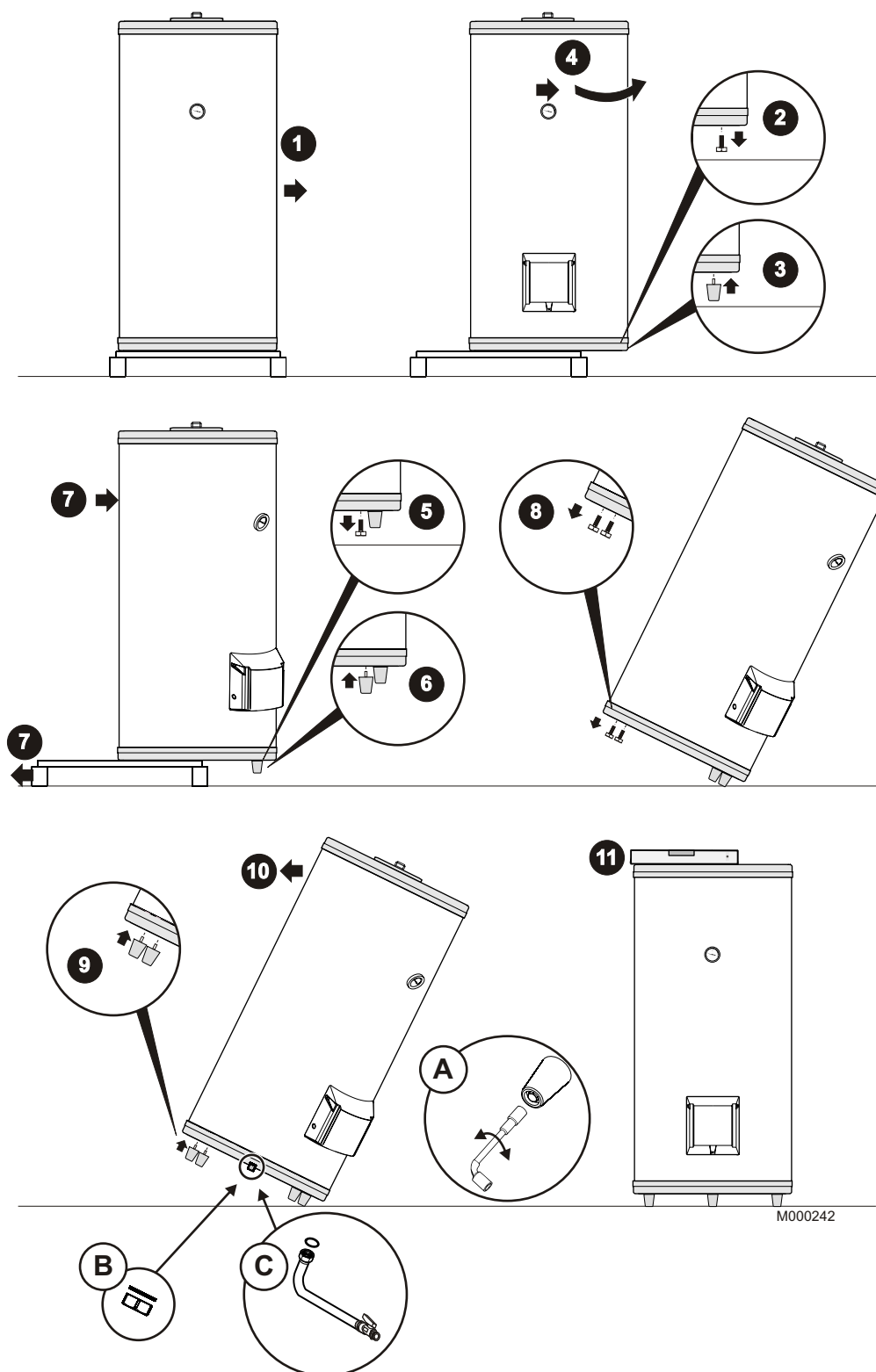
- 3 pieds réglables dans le cas des préparateurs OB150-2 - OB200-2 - OB300-2 - OB150-2 B - OB200-2 B - OB300-2 B
- 4 pieds réglables dans le cas des préparateurs OB400-2 - OB500-2

i Pour effectuer le réglage, soulever légèrement le préparateur et les pieds à l'aide d'un levier.

OB150-2 - OB200-2 - OB300-2 - OB400-2



(1) Plage de réglage : env. 30 mm



M000242

- A Mettre à niveau avec une clé à pipe
- B Si la vidange par le bas n'est pas utilisée, fermer l'orifice avec un joint et un bouchon
- C Si la vidange par le bas est utilisée, raccorder un robinet de vidange

2 Raccordement du préparateur au circuit eau sanitaire (circuit secondaire)

Les cuves des préparateurs d'eau chaude sanitaire peuvent fonctionner sous une pression de service maximale de 10 bar. En règle générale, les cuves fonctionnent sous 7 bar.

Précautions particulières

Avant de procéder au raccordement, **rincer les tuyauteries d'arrivée d'eau sanitaire** pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres dans la cuve du préparateur d'e.c.s. Ces corps étrangers pourraient endommager certains organes tels que groupe de sécurité, soupape, clapets, robinetteries, etc...

Disposition pour la Suisse

Les raccordements doivent être réalisés suivant les prescriptions de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux. Les prescriptions locales éventuelles des usines distributrices d'eau sont également à respecter.

Raccordement eau froide sanitaire

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma ci-après. Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un "entonnoir-siphon" pour le groupe de sécurité.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné. Un clapet de retenue doit être monté sur l'alimentation en eau froide.

! Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante doit être interposé entre la sortie eau chaude du préparateur d'e.c.s. et cette tuyauterie afin d'éviter tout phénomène de corrosion au niveau du raccordement.

! Conformément aux règles de sécurité, il est obligatoire de monter une soupape de sécurité plombée sur l'entrée d'eau froide sanitaire du préparateur. Le tarage de cette soupape est généralement de 7 bar. Néanmoins, les caractéristiques techniques de notre préparateur lui permettent de fonctionner, si nécessaire, avec une soupape tarée à 10 bar. Dans tous les cas, nous recommandons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane portant la marque NF.

Remarques

• Raccordement de la soupape ou du groupe de sécurité eau chaude sanitaire

Le niveau du groupe de sécurité doit être inférieur à celui de l'entrée eau froide pour permettre la vidange. Dans le cas contraire, prévoir un tube de vidange au point bas du préparateur.

Le groupe de sécurité et son raccordement au préparateur d'e.c.s. doivent être au moins du même diamètre que la tubulure d'alimentation eau froide du circuit sanitaire du préparateur. Minimum 3/4" pour les OB150-2, OB200-2, OB300-2. Minimum 1" pour les OB400-2, OB500-2.

Le raccordement entre la soupape ou le groupe de sécurité et le préparateur d'e.c.s. ne doit pas présenter d'organe de sectionnement.

Le tube d'évacuation du groupe de sécurité doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).

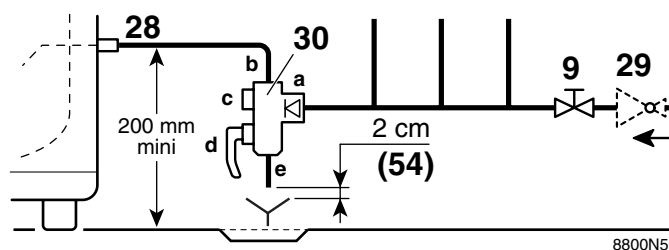
La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obturée.

• Réducteur de pression

Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 5.5 bar pour un groupe de sécurité taré à 7 bar), un réducteur de pression doit être implanté en amont du préparateur d'e.c.s. Implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites de l'installation.

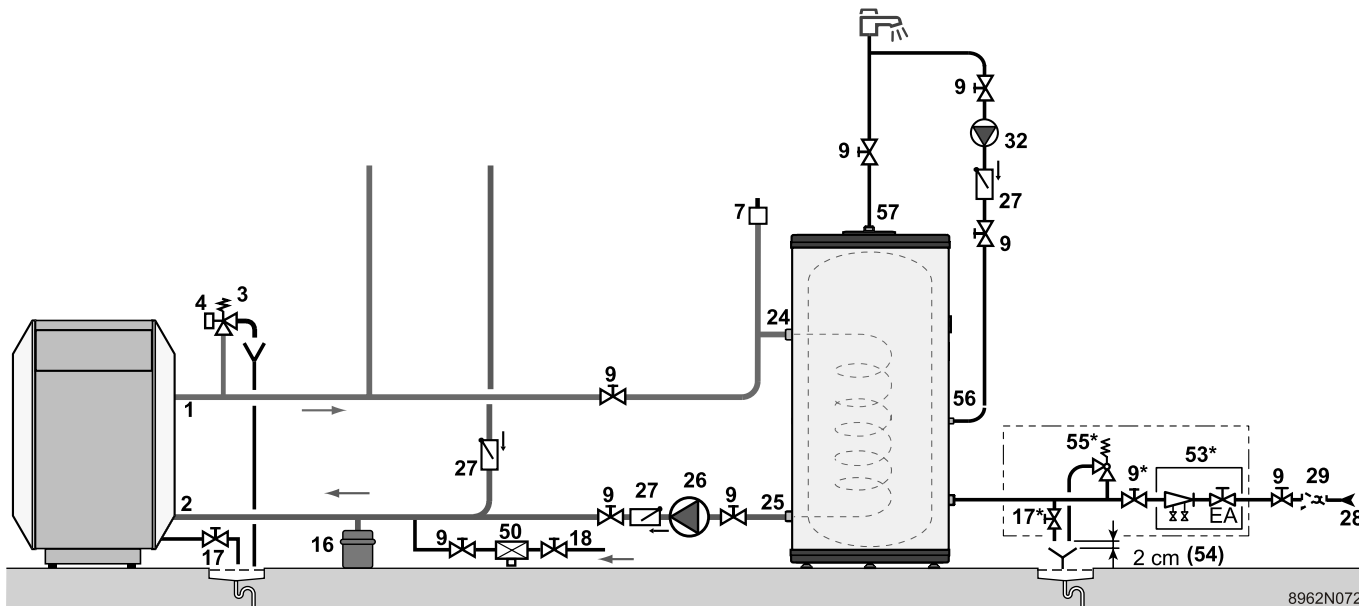
• Boucle de circulation eau chaude sanitaire

Pour assurer la disponibilité de l'eau chaude dès l'ouverture des robinets, une boucle de circulation entre les postes de puisage et la tubulure de recirculation du préparateur d'e.c.s. peut être installée. Un clapet anti-retour doit être prévu dans cette boucle.



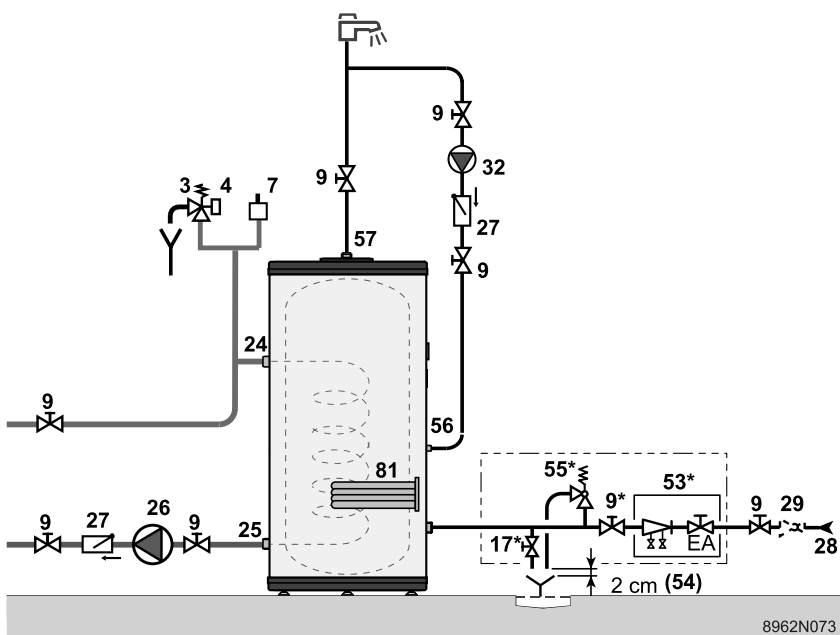
9. Vanne de sectionnement
28. Entrée eau froide sanitaire
29. Réducteur de pression
30. Groupe de sécurité taré à 7 bar
- a. Arrivée eau froide intégrant un clapet anti-retour
- b. Raccordement à l'entrée eau froide du préparateur d'e.c.s.
- c. Robinet d'arrêt
- d. Soupape de sécurité et vidange manuelle
- e. Orifice de vidange
54. Extrémité de la conduite de décharge libre et visible 2 à 4 cm au-dessus de l'entonnoir d'écoulement

Préparateur OB...-2 avec une chaudière OERTLI



Préparateur équipé d'un kit électrique pour le réchauffage de l'eau sanitaire

! Lorsque le préparateur est équipé d'un kit électrique pour le réchauffage de l'eau sanitaire, prévoir une soupape de sécurité 3 bar sur le circuit primaire. Placer cette soupape entre l'échangeur et les vannes de sectionnement du préparateur.




- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1. Départ chauffage 2. Retour chauffage 3. Soupape de sécurité 3 bar 4. Manomètre 7. Purgeur automatique 9. Vanne de sectionnement 16. Vase d'expansion 17. Robinet de vidange 18. Remplissage du circuit chauffage 24. Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'ecs 25. Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'ecs 26. Pompe de charge 27. Clapet anti-retour 28. Entrée eau froide sanitaire | <ul style="list-style-type: none"> 29. Réducteur de pression - Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 5.5 bar pour un groupe de sécurité taré à 7 bar), un réducteur de pression doit être implanté en amont du préparateur d'e.c.s 32. Pompe de bouclage e.c.s. 53. Ensemble de protection du type EA (vanne d'arrêt + clapet anti-retour) 54. Extrémité de la conduite de décharge libre et visible 2 à 4 cm au-dessus de l'entonnoir d'écoulement 55. Soupape de sécurité eau sanitaire à membrane plombée et tarée à 7 bar 56. Circulation 57. Sortie eau chaude sanitaire 81. Résistance électrique |
|---|---|

Mise en service


1. Le cas échéant, rincer le circuit sanitaire et remplir le préparateur par le tube d'entrée eau froide.
2. Dégazer soigneusement le préparateur d'e.c.s. et le réseau de distribution afin d'éviter les bruits et les à-coups provoqués par l'air emprisonné qui se déplace dans les tuyauteries lors du puisage.

Pour cela :

- Remplir complètement le préparateur d'e.c.s. par le tube d'arrivée d'eau froide en laissant un robinet d'eau chaude ouvert. Ne refermer ce robinet que lorsque l'écoulement s'effectue régulièrement sans bruit et sans à-coup dans la tuyauterie.
- Dégazer ensuite successivement toutes les tuyauteries d'eau chaude en ouvrant les robinets correspondants.

 Ces opérations permettent également le rinçage et le nettoyage des tuyauteries d'eau chaude situées en sortie du préparateur d'e.c.s.

3. Dégazer le circuit primaire (chauffage) au point le plus haut par un purgeur adapté prévu à cet effet (non livré avec le préparateur).
4. Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant aux notices fournies avec ces composants.

 Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité ; ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

Entretien et vérifications périodiques

1 Anode en magnésium

L'anode en magnésium doit être vérifiée au moins tous les 2 ans. A partir de la première vérification et compte tenu de l'usure de l'anode, il faut déterminer la périodicité des contrôles suivants.

L'anode peut être contrôlée selon l'une des deux méthodes suivantes :

▶ Contrôle visuel

L'anode doit être remplacée si son diamètre est inférieur à 15 mm (diamètre initial = 33 mm).


▶ Contrôle par mesure

- Débrancher le fil de masse de l'anode.
- Mesurer le courant entre la cuve et l'anode. Si le courant mesuré est inférieur à 0.1 mA, l'anode est à remplacer.

Si l'anode doit être remplacée, procéder comme indiqué ci-après.

2 Soupape ou groupe de sécurité

La soupape ou le groupe de sécurité doit être manoeuvré au moins **1 fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur d'e.c.s.

 Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur d'e.c.s. et l'annulation de sa garantie.

3 Détartrage

Dans les régions où l'eau est calcaire, il est recommandé de demander à l'installateur d'effectuer annuellement un **détartrage** de l'échangeur du préparateur d'e.c.s. afin d'en préserver les performances.

4 Habillage

L'habillage du préparateur d'e.c.s. peut être nettoyé à l'eau savonneuse.

Opérations à effectuer pour le contrôle ou le remplacement de l'anode magnésium et le détartrage

1. Couper l'arrivée d'eau froide et vidanger le préparateur d'e.c.s.
Pour effectuer la vidange par le groupe de sécurité, mettre le groupe en position vidange et ouvrir un robinet d'eau chaude (ou un robinet de purge) pour permettre une entrée d'air.
2. Déposer le panneau avant.
3. Retirer la sonde.
4. Déposer le tampon de visite (clé de 13 mm).
5. Contrôler et remplacer l'anode s'il y a lieu.
6. Enlever le tartre déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir. Par contre, ne pas toucher au tartre adhérent aux parois du réservoir, car il constitue une protection efficace contre la corrosion et renforce l'isolation du préparateur d'e.c.s.
7. Détartrer l'échangeur afin de garantir ses performances.
8. Remonter l'ensemble. Remplacer le joint ① et le positionner dans l'orifice de visite en veillant à placer sa languette à l'extérieur du préparateur d'e.c.s.

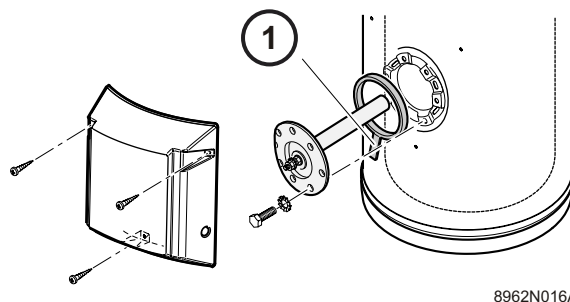
⚠ Le serrage des vis du tampon de visite ne doit pas être exagéré :

- OB150-2, OB200-2 : 6 Nm +1/-0
 - OB300-2, OB400-2, OB500-2 : 15 Nm
- Utiliser une clé dynamométrique.

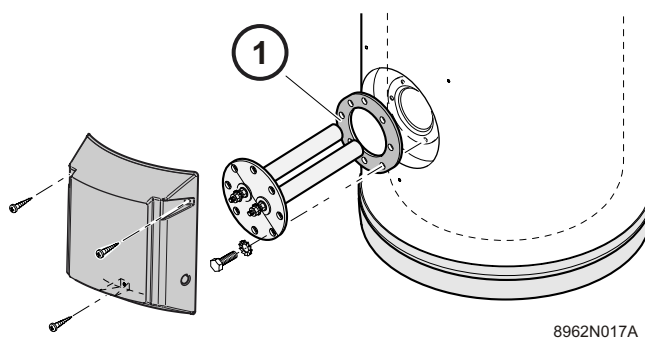
i On obtient approximativement 6 Nm en tenant la clé à pipe par le petit levier et 15 Nm en la tenant par le grand levier.

9. Après remontage, vérifier l'étanchéité de la bride latérale.
10. Effectuer la mise en service.

OB150-2 - OB200-2



OB300-2 - OB400-2 - OB500-2



Fiche de maintenance

N°	Date	Contrôles effectués	Remarques	Intervenant	Signature
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					

Pièces de rechange

OB150-2 - OB200-2 - OB300-2 - OB400-2 - OB500-2 - OB150-2 B - OB200-2 B - OB300-2 B

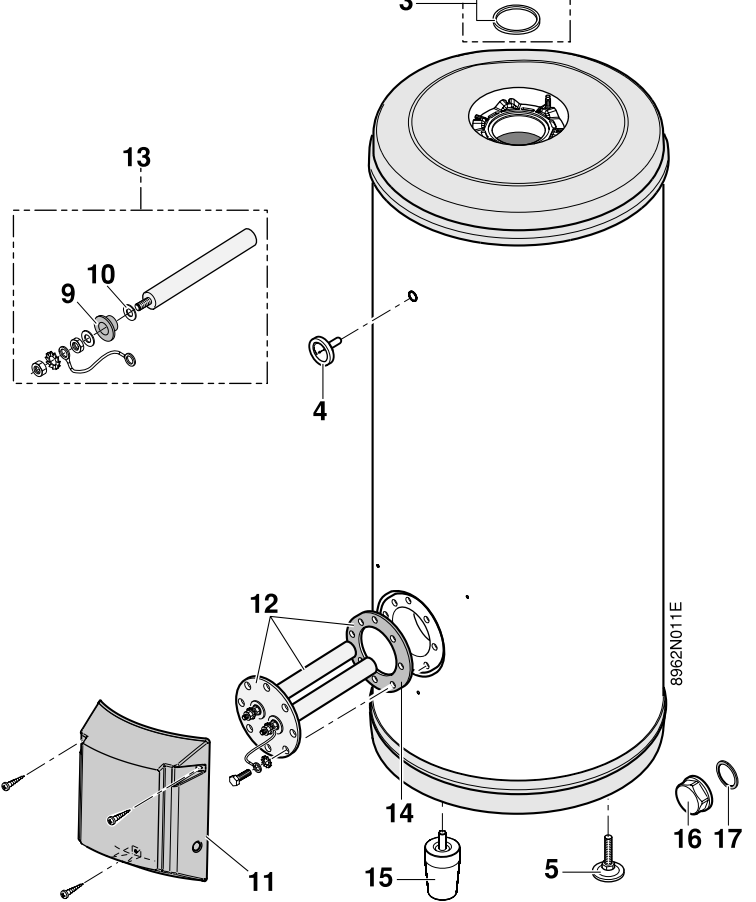
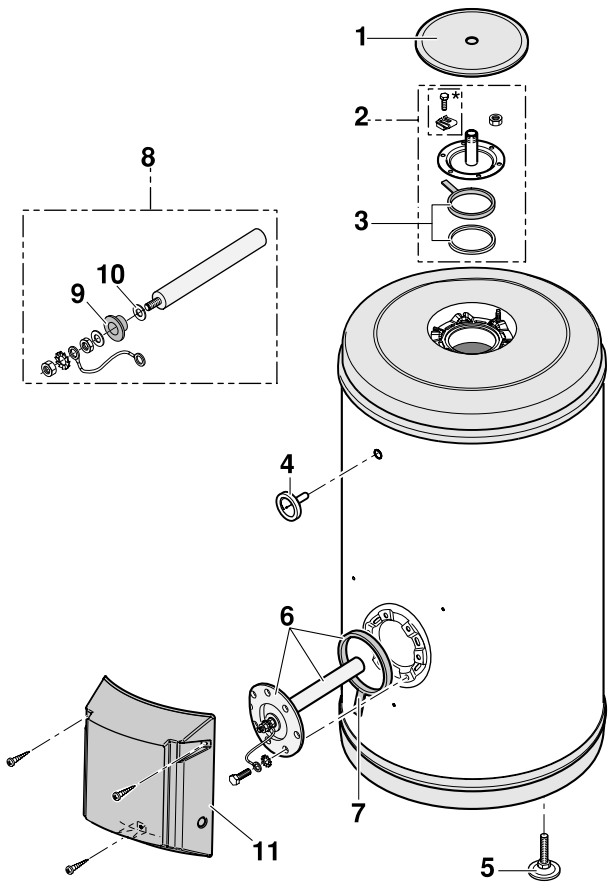
14/09/05 - 8888-5640F



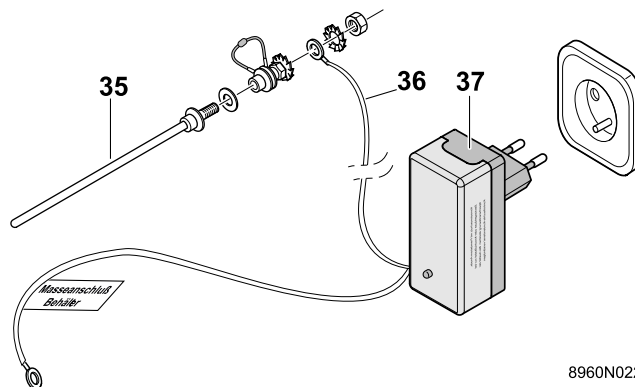
Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence situé en face du repère désiré.

OB150-2 - OB200-2

OB300-2 - OB400-2 - OB500-2

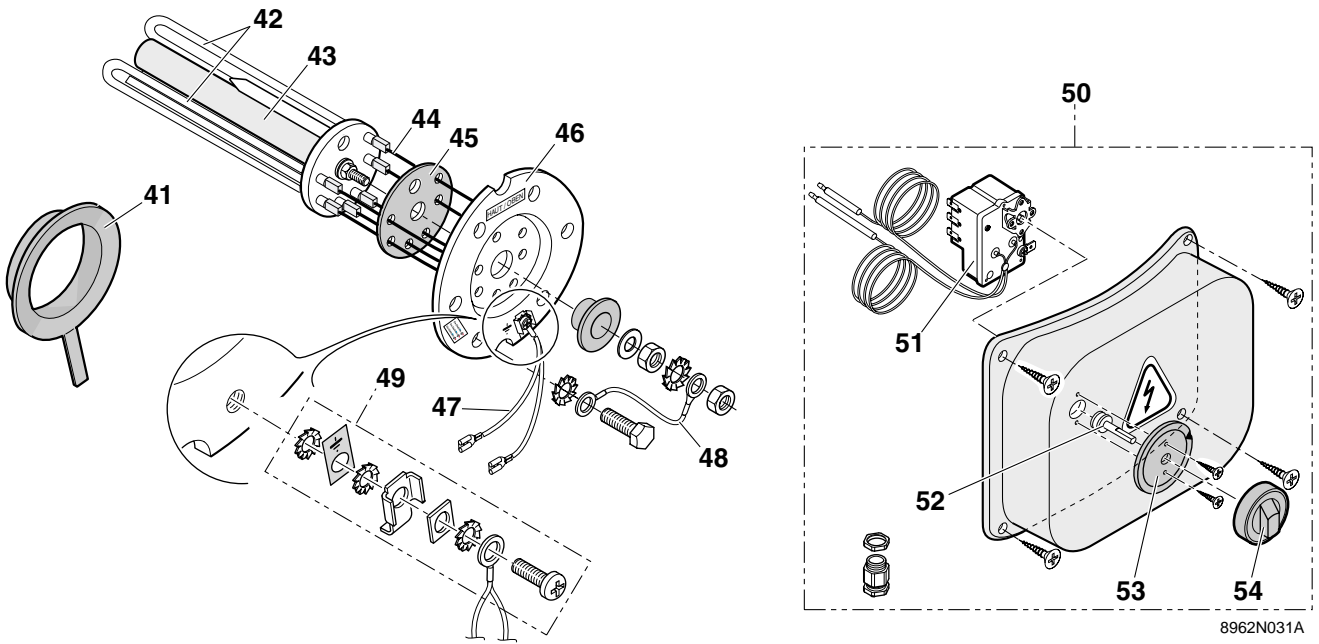


Anode titane (Option)

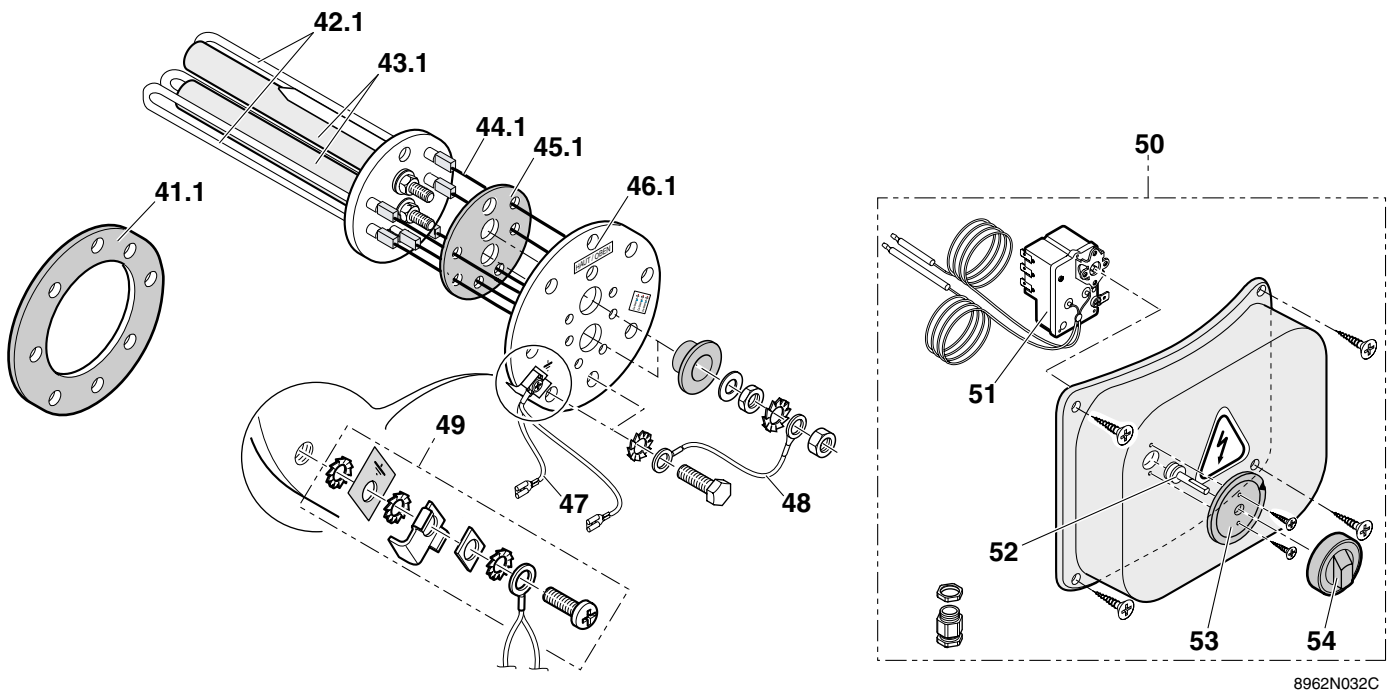


8960N022B

Résistances électriques 3.3 kW pour OB150-2 - OB200-2 - OB150-2 B - OB200-2 B (options)



Résistances électriques 6.0 kW pour OB300-2 - OB400-2 - OB500-2 - OB300-2 B (options)



Rep.	Référence	Désignation
	180103	Thermomètre bimétallique ø 50
	180104	Séparateur de doigt de gant, longueur 115
OB150-2		
1	124470	Capot supérieur
2	124471	Tampon supérieur complet
3	126479	Joint à lèvres Ø 112, épaisseur 7 + jonc
4	124472	Thermomètre
5	125731	Pied réglable M10x35
6	124473	Tampon latéral Ø 82 avec anode + joint
7	123698	Joint à lèvres Ø extérieur 82
8	121119	Anode complète
9	124474	Entretoise nylon
10	603353	Joint Ø 35 x 8.5 x 2
11	124475	Capot latéral complet
OB200-2		
1	124470	Capot supérieur
2	124471	Tampon supérieur complet
3	126479	Joint à lèvres Ø 112, épaisseur 7 + jonc
4	124472	Thermomètre
5	125731	Pied réglable M10x35
6	124476	Tampon latéral Ø 82 avec anode + joint
7	123698	Joint à lèvres Ø extérieur 82
8	600256	Anode complète
9	124474	Entretoise nylon
10	603353	Joint Ø 35 x 8.5 x 2
11	124475	Capot latéral complet
OB300-2		
1	124470	Capot supérieur
2	124471	Tampon complet
3	126479	Joint à lèvres Ø 112, épaisseur 7 + jonc
4	124472	Thermomètre
5	125731	Pied réglable M10x35
5	97860614	Pied réglable M12x50
9	124474	Entretoise nylon
10	603353	Joint Ø 25 x 8.5 x 2
11	124475	Capot latéral complet
12	124477	Tampon latéral Ø 170 avec anode + joint (avant nov. 1999)
12	180317	Tampon latéral complet (à partir de nov. 1999)
13	121119	Anode complète
14	180320	Joint plat Ø 170 (avant nov. 1999)
14	124478	Joint plat Ø 170 (à partir de nov. 1999)

Rep.	Référence	Désignation
OB400-2		
1	124470	Capot supérieur
2	124479	Tampon Ø 112 avec joint + vis
3	126479	Joint à lèvres Ø 112, épaisseur 7 + jonc
4	124472	Thermomètre gris anthracite
5	125731	Pied réglable M10x35
5	9786-0614	Pied réglable M12x50
9	124474	Entretoise nylon
10	603353	Joint Ø 35 x 8.5 x 2
11	124475	Capot latéral complet
12	124565	Tampon latéral complet (avant nov. 1999)
12	180318	Tampon latéral complet (à partir de nov. 1999)
13	600256	Anode complète Ø 33 longueur 420
14	124478	Joint plat Ø 170x117x3 (avant nov. 1999)
14	180320	Joint plat Ø 170x117x3 (à partir de nov. 1999)
OB500-2		
1	124470	Capot supérieur
2	124479	Tampon Ø 112 avec joint + vis
3	126479	Joint à lèvres Ø 112, épaisseur 7 + jonc
4	124472	Thermomètre gris anthracite
5	125731	Pied réglable M10x35
9	124474	Entretoise nylon
10	603353	Joint Ø 25 x 8.5 x 2
11	124475	Capot latéral complet
12	124565	Tampon latéral Ø 170 avec anode + joint (avant nov. 1999)
12	180319	Tampon latéral complet (à partir de nov. 1999)
13	180321	Anode complète Ø 33 longueur 450
14	124478	Joint plat Ø 170x11x3-D9 (avant nov. 1999)
14	180320	Joint plat Ø 170x11x3-D11 (à partir de nov. 1999)
15	100002833	Colis 4 rehausses
	182589	Bouchon G 1
	122418	Joint vert 25x21x2
Anode titane (Option)		
35	600278	Anode titane
36	600279	Câble 3.5 m
37	600280	Transformateur

Rep.	Référence	Désignation
RESISTANCES ELECTRIQUES (Options)		
Résistance électrique 3.3 kW - Colis EC 20		
41	120517	Joint Ø 82 mm-H9
42	124823	Elément chauffant 3300 W / 3X400 V
43	124824	Anode en magnésium
44	124830	Câblage résistance
45	124829	Entretoise diélectrique complète
46	124826	Bride de serrage
47	124828	Fil de mise à la masse
48	124825	Fil de masse
49	124827	Mise à la masse
50	124831	Capot latéral complet ø 170/700
51	123983	Thermostat Cotherm
52	124833	Adaptateur
53	124834	Enjoliveur de thermostat
54	124835	Bouton de réglage noir
Résistance électrique 6.0 kW - Colis EC 21		
41.1	124478	Joint plat Ø 170 mm (avant nov. 1999)
41.1	180320	Joint plat Ø 170 mm (à partir de nov. 1999)
42.1	124837	Elément chauffant 6000 W / 400 V
43.1	124838	Anode complète
44.1	124830	Câblage résistance
45.1	124840	Entretoise diélectrique complète
46.1	124839	Bride de serrage (avant nov. 1999)
46.1	180322	Bride de serrage (à partir de nov. 1999)
47	124828	Fil de mise à la masse
48	124825	Fil de masse
49	124827	Mise à la masse
50	124831	Capot latéral complet ø 170/700
51	123983	Thermostat Cotherm
52	124833	Adaptateur
53	124834	Enjoliveur de thermostat
54	124835	Bouton de réglage noir

Garanties

Vous venez d'acquérir un appareil OERTLI et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout le réseau OERTLI restent bien entendu à votre disposition.

Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse

L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits OERTLI.

Autres pays

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

www.oertli.fr



Direction des Ventes France
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
☎ 03 89 37 00 84
☎ 03 89 37 32 74

Assistance Technique
☎ 01 56 70 45 32
☎ 01 56 70 45 33
☎ 01 56 70 45 34
☎ 01 46 86 13 04
✉ assistance.technique@oertli.fr

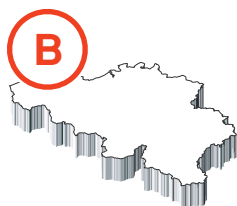
OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH

www.oertli.de



Raiffeisenstraße 3
D-71696 MÖGLINGEN
☎ 07141 24 54 0
☎ 07141 24 54 88
✉ info@oertli.de

OERTLI DISTRIBUTION BELGIQUE N.V. S.A.

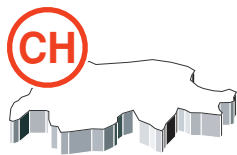


Park Ragheno
Dellingstraat 34
B-2800 MECHELEN
☎ 015 - 45 18 30
☎ 015 - 45 18 34
✉ secretary@oertli.be

OERTLI SERVICE AG

www.oertli-service.ch

Service technique
Technische Abteilung
Servizio tecnico



Bahnstraße 24
CH-8603 SCHWERZENBACH
☎ 01 806 41 41
☎ 01 806 41 00
✉ info@oertli-service.ch

VESCAL S.A. • Systèmes de chauffage

www.heizen.ch

Service commercial
Verkaufsbüro
Servizio commerciale

Z.I. de la Veyre, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1
☎ 021 943 02 22
☎ 021 943 02 33
✉ info@vescal.ch

OERTLI THERMIQUE S.A.S.



Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
☎ +33 3 89 37 00 84
☎ +33 3 89 37 32 74



La Société OERTLI THERMIQUE S.A.S., ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer.
Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Technische Änderungen vorbehalten.

De firma OERTLI THERMIQUE S.A.S. waarborgt de kwaliteit van de producten en probeert deze steeds te verbeteren.
Zij heeft dus het recht de in dit document opgegeven kenmerken op ieder moment te wijzigen.

La società OERTLI THERMIQUE S.A.S. opera con l'obiettivo di un continuo miglioramento della qualità dei propri prodotti.
Pertanto si riserva il diritto di modificare in qualunque momento le caratteristiche riportate nel presente documento.

In the interest of customers, OERTLI THERMIQUE S.A.S. are continuously endeavouring to make improvements in product quality.
All the specifications stated in this document are therefore subject to change without notice.